

Lors des réunions DRH/Syndicats du 28 mai 2019 et Comité Technique du 6 juin 2019, aucune des autres organisations syndicales n'a contesté le fait de faire revenir les agents du service scolaire pendant leurs vacances.

La CGT bien sûr s'y est fortement opposée et a voté CONTRE

Ce règlement nous a été imposé.

Les agents du scolaire paient un lourd tribut à la mise en place des 1607 heures.

- -Perte des 20 heures acquises au titre de la pénibilité
- -Retour de 5 jours supplémentaires pendant les vacances scolaires
- -Régime indémnitaire ne tenant pas compte de la pénibilité
- -Sous-effectif permanent

Instaurer quatre jours flottants d'un côté et faire revenir tout le monde cinq jours supplémentaires n'a pas de sens. Cela est profondément injuste.

Les semaines de vacances sont un réel temps de pause indispensable pour notre bonne santé physique et mentale.

Ces mesures sont un réel mépris envers nous et notre travail auprès des enfants : UNE PUNITION

TOUS EN GREVE

LE JEUDI 27 JUIN 2019

DEFATALITE Manifestation le jeudi 27 juin 2019 de 12h à 15h Devant la restauration scolaire à Saint-Cybard

(Pot de l'amitié et pique-nique offerts)

POUR OBTENIR UN RÈGLEMENT DE SERVICE TEMPS DE TRAVAIL PLUS JUSTE

ACISSONS!

SYNDICAT DES TERRITORIAUX DE LA VILLE D'ANGOULEME

fédératior



Nom :	Prénom :	
Adresse :		
Code postal :	Ville :	
Tél.:	Courriel :	
Callantivitá amandavavav		

Syndicat CGT des territoriaux de la ville d'Angoulême et CCAS Hotel de ville BP 1370-16016 Angoulême CEDEX

